

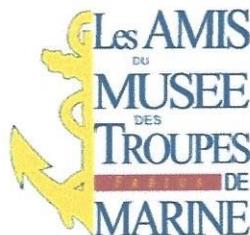
ASSOCIATION DES AMIS DU MUSEE DES TROUPES DE MARINE

Siège social

Camp Colonel LE COCQ
Route de Bagnols en Forêt
83600 FREJUS

N° Siret : 43521926600010 Code
APE : 9499Z

Le Président



Adresse postale

B.P.10
83601 FREJUS Cedex
Tél & fax : 04 94 40 76 05
Courriel : amisdumusee@wanadoo.fr

Fréjus, le 29 mars 2022

Procès-verbal du conseil d'administration de L'Association des Amis du Musée des Troupes de Marine du vendredi 4 mars 2022

Le Conseil d'Administration de l'AAMTDM s'est réuni dans la salle de conférence du CHETOM le vendredi 4 mars 2022 sous la présidence du colonel (H) Jean-Pierre DUTARTRE, en présence :

1 - des membres du CA,

- Médecin Général Inspecteur (2S) Marc MORILLON, vice-président,
- Madame Brigitte SABATTINI, 2^e vice-président,
- Adjudant-chef (ER) Didier TRIPET, trésorier,
- Chef de bataillon (ER) Guy-Pierre SEGUI, secrétaire,
- Lieutenant-colonel (H) Claude RIZZOTTO, administrateur,
- Colonel (ER) Pierre HEINZELMEIER, administrateur,
- Chef de bataillon (RC) Elisabeth GAILLARD-LENOIR, administrateur,
- Général (2S) Philippe TRACQUI, invité.

2 - des membres de droit,

- Lieutenant-colonel PHILIP de LABORIE, conservateur du musée,

3 - absents excusés :

- Général Frédéric GARNIER, commandant l'EMSOME, père de l'Arme,
- Colonel GEZE, directeur du musée,
- Général de CA (2S) BONNET, président de la FNAOM,
- Monsieur Stéphane CHANUDAUD, administrateur,
- Adjudant-chef (ER) Yves LAFONTAINE, administrateur.

ORDRE DU JOUR

1- Approbation du dernier PV

Après un tour de table, le PV est approuvé à l'unanimité.

Points à reprendre :

- Adhérents isolés : en faire la liste (Leslie W et CBA SEGUI). Une attention particulière doit leur être apportée.
- Boutique : renvoyer le catalogue de la boutique aux régiments (OSA).
- Les logos des grands partenaires, notamment des collectivités territoriales, ont été imprimés, affichés sur les panneaux du chantier et intégrés dans la vidéo de présentation des travaux d'agrandissement du musée.
- Bazeilles 2022 : une seule soirée aux Arènes de Fréjus (concert et prise d'armes). Inauguration du musée le 31 août au matin.
- Remplacement du système de gestion de la base des adhérents (travaux en cours).

2- Réélection des membres.

Suite au renouvellement des membres du conseil d'administration lors de l'AG du 29 janvier 2022, sont reconduits à l'unanimité :

- Le Médecin Général Inspecteur (2S) Marc MORILLON au poste de vice-président pour un mandat de 3 ans ;
- La Commandante (RC) Elisabeth GAILLARD-LENOIR au poste d'administrateur pour un mandat de 3 ans.

3- Intervention du Président.

Le colonel DUTARTRE souhaite la bienvenue à l'assemblée.

AG : retours très positifs.

Travaux : ouverture de la partie extension du musée le 31 août 2022 pour 1 an avec une exposition temporaire à la charge du conservateur. L'association prend en charge la mise en scène du hall d'accueil.

La décision a été prise conjointement de retirer l'escalier dans l'ancien bâtiment pour retrouver du volume : coût 35 000 € (EMAT prend en charge).

Différentes réunions pour le choix de la peinture, du lino, du lettrage « Musée des Troupes de Marine » sur le bâtiment.

Financement : dossier à l'UNC, à la Fondation du Crédit Agricole, à la CARAC, à l'EMAT (à suivre).

Réouverture :

Dossier jeep > Elle doit être configurée « débarquement 44 », version US et signalétique 9^{ème} DIC- devis à 4 000 € (dont 3 000 € de pièces). > Dossier suivi par le Lcl RIZZOTTO.

Dossier réalisation d'un uniforme des Compagnies Franches de la Marine 1750 par l'atelier « le chat botté » - coût : 4 000 € > Il faudra aller le chercher au Puy en Velay. > Dossier suivi par le MGI MORILLON.

Dossier Taxi de la Marne - éventuellement mise en dépôt pendant 1 an avec la possibilité de l'acheter par la suite. > Dossier suivi par le CBA SEGUI.

Dossier réouverture du hall d'entrée > mise en place d'un distributeur de boissons et confiseries. Devis par la société Café service (mise en place gratuite si rentable en vendant 10 cafés par jour). Dossier suivi par l'ADC TRIPET.

Communication > Visites des travaux du musée par la mairie de Fréjus, par le DELPAT, réalisation d'un film « Visite accélérée du chantier des travaux d'extension modernisation du musée » - diffusé sur le site internet et la page Facebook - par Pierre H et Emilie.

Emprunt > La mise à disposition de l'argent a été fait en retard > mise en demeure > malus de 10% > dossier suivi par le président.

Rencontre avec la conseillère régionale pour obtenir 200 000 € de la Région.

Site internet : à vérifier > des mises à jour à faire (LW).

Le 10 mars 2022, le COL (H) DUTARTRE, le MGI (2S) MORILLON et le CBA (er) SEGUI se rendront à Grenoble pour voir la qualité du mulet exposé afin de confier ou non la réalisation d'un dromadaire par l'entreprise qui l'a réalisé. Ce sera également l'occasion de découvrir la borne de vente à la boutique.

Décès de madame DANJOIE-LECLERC > Quid des objets mis en dépôt.

Mécénat > Le Père de l'Arme recevra le président de la FNAM (général RIDEAU) et le président des Gueules Cassées (Monsieur REMM) à déjeuner pour les remercier de leur soutien.

Maquette de Lang Son > Don au RIMa.

3- Point de situation « adhérents » par le CBA (er) SEGUI

Les adhérents indirects à la Carte du Marsouin-Bigor passent de 8 679 (au 29 janvier 2022) à 8 381 (au 4 mars 2022) soit une perte de 298 adhérents.

Les adhérents directs à l'AAMTDM passent de 440 (octobre 2021) à 446 soit + 6 adhérents.

Chiffre qui correspond à :

- 8 nouvelles adhésions
- 1 radiation
- 1 démission

Les retards de cotisations :

- 22 en 2018 : pour rappel 26 au dernier CA
- 31 en 2019 : pour rappel 33 au dernier CA
- 37 en 2020 : pour rappel 78 au dernier CA

4- Point de situation financière préparé par l'ADC (er) TRIPET - Cf. annexe.

Dons : + 6 000 € par rapport au budget prévisionnel.

Colonel DUTARTRE : le résultat net de l'exercice en cours atteint 9 600 €. En outre, un reliquat de 7 000 € apparaît au compte extension de la FNAOM. Ce montant sera viré au compte de l'AAMTDM. L'AAMTDM dispose donc des fonds nécessaires au financement de la Jeep, de l'uniforme des Compagnies Franches de la Marine 1750 et du billet souvenir sans obérer ses capacités.

5- Point de situation « conférences » par le MGI (2S) MORILLON

Le programme du cycle 2022-2023 est presque bouclé.

Cycle 2022-2023 :

14 octobre 2022	L'exposition 400 ans des Troupes de Marine au Musée de l'Armée	LCL GUYOT
10 novembre 2022	Il y a 80 ans : 1942 : la bataille de Bir-Hakeim	CBA BODART
9 décembre 2022	Le paludisme lors des campagnes militaires	MGI (2S) MORILLON
Février 2023	10 ans d'intervention française au Mali	M. Francis SIMONIS
3 mars 2022	Les compagnies détachées de la Marine en mission coloniales aux Antilles et au Canada	M. Boris LESUEUR
	Combats fratricides en Syrie 1941	GBR (2S) PELLEGRINI
	Sujet à déterminer	M. W. BRUYERE-OSTELLS

Différentes pistes pour la suite :

- La guérilla japonaise pendant la 2^e Guerre Mondiale
- Les Forces Françaises Libres
- La Guerre Froide
- Les premières unités de la Marine
- Galerie d'auteurs sur les troupes d'outre-mer
- A la recherche de témoignages : GC (2S) THOMANN sur la CPIMA.

Les conférences du 2^{ème} semestre 2022 Seront vraisemblablement organisées à la maison des anciens combattants.

6- Point de situation « boutique » d'aujourd'hui et de demain par le LCL RIZZOTO

516,25 € de chiffres d'affaires pour 4 ventes par correspondance et 8 ventes directes.

528 € de dépenses.

Les articles en vente doivent permettre aux visiteurs de repartir avec un souvenir. Ils doivent pouvoir s'acheter en nombre limité, être attrayants, intemporels, rappeler l'Arme et le musée, ne pas générer de stock mort et se vendre à un prix attractif (l'expérience montre qu'au-delà de 20-25 € ça ne vend pas. Prévoir une prise de courant pour le distributeur électrique de pièces.

Sont actés :

Le lot de coloriage - cahier, crayons de couleur, taille crayons / Porte-clef / Ancre / Cendrier / Bracelet de survie (vert et sable) / Bracelet ancre noire métal doré / Pendentif TdM avec ancre / Ourson camouflé.

Billet souvenir : 1.05 € HT pour 3 000 billets soit 3 780 € TTC + présentoirs (90 € HT) - pas tenu d'obtenir un distributeur. Prix de vente à 2 €. Déterminer le visuel (ancre d'or, musée des TdM, dromadaire, bronze d'Anfrie...) > Suivi par le président.

Intervention du CBA SEGUI : production de whisky (distillerie Guillon) estampillage personnalisé.

Intervention de madame GAILLARD LENOIR relative au parfum : fragrance à choisir et réactualiser le coût à l'achat. Quelle quantité minimum commander.

7- Communication par le COL (H) DUTARTRE

Bulletin : Une obligation ! celle de diffuser le PV de l'AG. A paraître autour du 20 juin. Le MGI (2S) MORILLON proposera un 1^{er} de couverture. Le LCL de LABORIE dispose d'une page. Maquette à valider avant la fin du mois de mai.

Var Matin : ne pas hésiter à leur proposer des articles.

Réouverture du musée > concevoir un plan de COM en liaison ou non avec la cellule COM de l'EMSOME.

LCL de LABORIE : campagne d'affichage = manœuvre communication. Mise en place éventuelle d'un CAJ sur la communication.

8- Point de situation musée - CHETOM par le LCL de LABORIE

Exposition temporaire par le LCL de LABORIE : le but est de faire une exposition suffisamment importante afin d'occuper l'espace dédié. Thématisée en rapport avec les 400 ans d'histoire des TdM. But : donner envie aux visiteurs de revenir en présentant quelques pièces emblématiques.

Jeep, taxi de la Marne, baleinière, canon de Bange, voiture de Gallieni, le palmier en zinc.

Espace curiosité.

Retour des permanents en juillet. Soutien logistique pour remonter les vitrines.

Quid de la mise à disposition anticipée du bâtiment afin de préparer l'exposition temporaire.

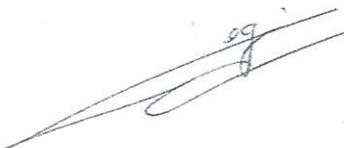
- Inventaire effectué par le COL (H) DUTARTRE pour le hall d'accueil : tableau des donateurs, registre des donateurs, la voiture et la statue du général Gallieni, animation de la voiture du général Gallieni, la boutique opérationnelle (Internet, TPE, vitrines), distributeurs de boissons, espace détente, « les TdM », « les traditions », « Fréjus » > groupe de travail (MGI MORILLON, CBA SEGUI, LCL de LABORIE).
- Réactivation des bureaux de l'AAMTDM, achat de nouveaux bureaux, téléphone et internet en place.

9- Tour de table et questions diverses

Madame SABBATINI : inauguration du rond-point « Colonel LAME » proposée le mardi 17 mai à 15h. Lancement des travaux de la mosquée Missiri à la même date. Monsieur Gérald LAME serait présent.

**Le président clôture la réunion et fixe le prochain rendez-vous du conseil d'administration
au 10 juin 2022 à 9 h 00 dans la salle du CHETOM (lieu à confirmer)**

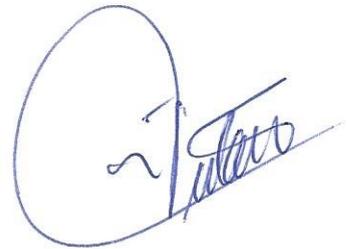
Chef de bataillon (ER) Guy-Pierre SEGUI
Secrétaire de l'AAMTDM



Adjudant-chef (er) Didier TRIPET
Trésorier de l'AAMTDM



Colonel (H) Jean Pierre DUTARTRE
Président de l'AAMTDM



Destinataires :

Membres du Conseil d'Administration

Monsieur le colonel (H) Jean Pierre DUTARTRE,
Monsieur le médecin général inspecteur (2S) Marc MORILLON,
Madame Brigitte SABATTINI,
Monsieur le chef de bataillon (er) Guy-Pierre SEGUI,
Monsieur l'adjudant-chef (er) Didier TRIPET,
Monsieur le lieutenant-colonel (H) Claude RIZZOTTO,
Monsieur Stéphane CHANUDAUD,
Monsieur le colonel (er) Pierre HEINZELMEIER,
Madame Elisabeth GAILLARD-LENOIR,
Monsieur l'adjudant-chef (er) LAFONTAINE.

Membres de droit

Monsieur le général GARNIER, commandant l'EMSOME,
Monsieur le colonel GEZE, directeur du musée,
Monsieur le lieutenant-colonel PHILIP de LABORIE, conservateur du musée.

Membres invités

Monsieur le général (2S) METAYER, président d'honneur de l'AAMTDM,
Monsieur le général (2S) TRACQUI, président d'honneur de l'AAMTDM,

Archives Chrono



ASSOCIATION DES AMIS DU MUSEE DES TROUPES DE MARINE

Déclarée sous le n° W 83100074
Siège social : Camp Colonel LE COCQ - Route de Bagnois en Forêt
53000 FREJUS



PREVISIONS/REALISATION 2022

Poste PRODUITS		CODE ANALY	PREVISIONS	REALISATIONS	Résultat 2022
70	Ventes de produits finis, prestation de services		5 000,00 €	703,20 €	0,00 €
7070	Marchandises Boutique	BOUT	5 000,00 €	703,20 €	
7071	Prestations de services		0,00 €		
7080	Produits activités annexes - (Réception)		0,00 €		
74	Subvention d'exploitation		18 000,00 €	0,00 €	0,00 €
7400	Région-Département-Autres		0,00 €		
7401	Communes (Fréjus, Saint-Raphaël...)		18 000,00 €		
75	Autres produits de gestion courante		97 000,00 €	20 502,66 €	0,00 €
7500	Cotisations adhérents CMB		78 000,00 €		
7501	Cotisations adhérents directs		6 500,00 €	1 738,56 €	
7540	Dons-Legs		12 500,00 €	18 764,10 €	
76	Produits financiers		0,00 €	0,00 €	0,00 €
7600	Livret A		0,00 €		
78	Reprise sur amortissement et provisions		0,00 €	0,00 €	0,00 €
780	Extension du Musée		0,00 €		
TOTAL PRODUITS de l'AAMTDM			120 000,00 €	21 205,86 €	
Poste CHARGES			PREVISIONS	REALISATIONS	Résultat 2022
60	Achats		5 000,00 €	528,00 €	0,00 €
6071	Marchandises Boutique (AAMTDM)	BOUT	4 500,00 €	528,00 €	
6072	Prestations de services (achat de tablettes - Musée)				
6073	Autres fournitures (AAMTDM et Musée)		500,00 €		
61	Services extérieurs		5 700,00 €	0,00 €	0,00 €
6101	Assurance (Bureau-CHETOM-Boutique)		1 000,00 €		
6102	Documentation (Abonnements - Musée)		200,00 €		
6103	Publicité, publication (Bulletin et jeté AAMTDM)		4 000,00 €		
6104	Visioguide (Musée)		0,00 €		
6105	Entretien et réparation (AAMTDM et Musée)		500,00 €		
62	Autres services extérieurs		8 800,00 €	1 542,18 €	0,00 €
6201	Déplacements et visites protocoles (AAMTDM et Musée)		1 000,00 €	145,00 €	
6202	Divers (Conférenciers-Hébergement-Déplacement)		1 000,00 €		
6203	Divers (Conférences-Réception)		500,00 €	86,97 €	
6204	Divers (Menus dépenses AAMTDM-Musée)		1 500,00 €	382,81 €	
6205	Fournitures de bureau AAMTDM			395,84 €	
6206	Affranchissement (AAMTDM et Musée)		1 600,00 €	5,61 €	
6207	Frais bancaires CE		600,00 €	158,17 €	
6208	Frais bancaires CCP		600,00 €	205,72 €	
6209	Téléphone et internet (AAMTDM et Musée)		2 000,00 €	162,04 €	
64	Charge de personnel		11 500,00 €	1 619,88 €	0,00 €
6401	Rémunération		7 000,00 €	1 619,88 €	
6402	Charge sociale (URSSAF, Santé, Retraite...)		4 500,00 €		
65	Autres charges de gestion courante		21 000,00 €	5 661,20 €	0,00 €
6501	Enrichissement des collections (Musée)		1 000,00 €	1 150,00 €	
6502	Exposition temporaire et redéploiement (Musée)		18 000,00 €		
6503	Conservation (Musée)		2 000,00 €	4 651,20 €	
68	Dotations aux amortissements, provisions-engagements		68 000,00 €	68 069,70 €	0,00 €
6802	Remboursement de l'emprunt		68 000,00 €	68 069,70 €	
			0,00 €		
TOTAL CHARGES de l'AAMTDM			120 000,00 €	65 580,94 €	0,00 €

LIBELLE	PREVISION	REALISATION
Total Recettes AAMTDM	120 000,00 €	21 205,86 €
Total Dépenses AAMTDM	120 000,00 €	65 580,94 €
Soi de l'AAMTDM	0,00 €	-44 355,08 €

Résultat comptable

-44 355,08 €

- 4 MARS 2022

Compte C.C.P	12 048,51 €
Compte Caisse d'Épargne	88 919,23 €
Compte Livret A	76 867,48 €
Numéraire	175,24 €
Avoir Général	178 011,46 €